

Destin de la vieille église du Pont

Alors que l'on décidait en 1898 la construction de la nouvelle église au Crêt du Sablon, avec une inauguration faite le 28 octobre 1900 déjà, le sort de l'ancienne église était plus ou moins scellé. En ce sens que l'on savait pertinemment qu'un jour ou l'autre cette bâtisse serait détruite, la salle principale n'offrant plus désormais qu'une utilisation médiocre.

Salle en particulier utilisée trois ans après sa désaffectation par la Société de gym du Pont qui paierait une location de 1.- par mois dès le 15 décembre 1903.

L'église rendait donc service tant bien que mal. Cependant, pour la louer, il avait été nécessaire d'en éliminer le contenu. Celui-ci fut misé le 28 décembre 1903. Le produit de cette vente, inscrit dans les comptes de cette année-là, au chapitre des recettes diverses et casuelles, fut de 43.70, matériel divers, y compris la vieille horloge qui ne fut même vendue au poids de la ferraille, pour 100 cts, soit donc 1.- Chiffre purement symbolique. L'acquisiteur, on le découvrira ci-dessous, fut Henri Rochat-Golay du Pont, le personnage assurément le plus important du village.

Cette mise avait été fixée à la date ci-dessus indiquée par le Conseil administratif lors d'une assemblée du 12 décembre 1903.

Le secrétaire, dans son registre A6, avait donc put écrire ceci :

Vente de mobilier et accessoires de la vieille église. Le conseil décide la mise au concours de l'allumage et éteignage des falots publics, ainsi que le remontage de l'horloge publique. Une mise publique pour la vente des bancs de la vieille église, le vieil horloge ainsi que les cordages ; pour le 26 courant au Café du Tilleul dès 8 heures du soir.

Le détail de cette mise figure dans le registre S3 (1896-1922) des AHP. Ainsi que dessous :



A gauche, l'un des rares falots publics que l'on puisse découvrir sur les cartes postales.

Du 28 Décembre 1903.
 Vente des mobiliers de l'ancienne
 place et autres.

La vente a lieu au comptant.
 Les objets vendus doivent être
 enlevés pour le 1^{er} janvier 1904.
 Il sera payé comme d'habitude
 10 centimes par bande et 20 centi-
 mes pour les autres objets.

N°1	1 bande	Emile Rochat boursier	060	
"	2	"	E. Rochat Mouquin	060
"	3	"	L ^{rs} Rochat administr.	80
"	4	"	E. Rochat Mouquin	70
"	5	"	J. Bornand	80
"	6	"	L ^{rs} J ^{ls} Rochat	80
"	7	"	François Rochat piconnier	80
"	8	"	Fulquet	70
"	9	"	Colthesis	70
"	10	"	J. Bornand	70
"	11	"	L ^{rs} J ^{ls} Rochat	70
"	12	"	A. Rochat Magnemat	70
"	13	"	Ferial Rochat	70
"	14	"	L ^{rs} J ^{ls} Rochat	60
"	15	"	J. L. Rochat	60
"	16	"	E. Rochat boursier	80
"	17	"	J. Bornand	60
"	18	"	J. L ^{rs} Rochat	80
"	19	"	L ^{rs} J ^{ls} Rochat	80
"	20	"	J. Bornand	60
"	21	"	L ^{rs} J ^{ls} Rochat	60
"	22	"	J. L. Rochat	60
"	23	"	E. Rochat boursier	70
"	24	"	H. Rochat Golay	60
"	25	"	Georges Rochat	70
"	26	"	François Rochat baron	60
"	27	"	J. L ^{rs} Rochat	90
"	28	"	George Rochat	60
"	29	"	H. Rochat Golay	60
"	30	"	L ^{rs} J ^{ls} Rochat	60
"	31	"	J ^{ls} Rochat Suisse	90
"	32	"	Fournneau et tuyaux	120
"	33	"	3 vins falots	50
"	34	"	Une corde 16m. E. Rochat boursier	480
			a reporter. 2800	

84		Répond / 28	
N° 35	Une corde 8m. L ^r Rochat ad.		7 20
" 36	" " 6m. Férol M ^r		1 40
" 37	Une chaîne François Rochat charm.		50
" 38	Une chaîne Ami Rochat mar.		50
" 39	Une chaîne " " "		70
" 40	Une barette Louis Rochat adm.		50
" 41	Une lampe Adolphe Rochat		80
" 42	" " L ^r Houquin adm.		70
" 43	" " " "		80
" 44	" " George Rochat		60
" 45	" " J. L. Rochat		90
" 46	" " Férol Rochat		80
" 47	" " J. L ^r Rochat		80
" 48	" " François Rochat charm.		40
" 49	" " George Rochat		40
" 50	" " " "		10
" 51	" " Louis Rochat adm.		20
" 52	" " J. L. Rochat		50
" 53	" " Louis Houquin facteur		70
" 54	" " Louis Houquin adm.		70
" 55	" suspension L ^r " "		70
" 56	" " " " "		50
" 57	La vieille horloge de Bégin		
" 57	La vieille horloge de Bégin à L ^r Rochat G ^r olay		100
" 58	1 mat et 1 bobine à traction Rochat		30
" 59	Une bouette de Rochat ^{charm.} suspension 1 "		
" 60	Les débris du canon Octave Houquin		140
Total des			4370

Le bâtiment désaffecté de l'église semble toutefois peser au C.A. du Pont. Celui-ci s'adresse au Conseil Général du hameau du Pont le 27 avril 1905 en ces termes :

Monsieur le Président et Messieurs,

Dans une séance de l'année dernière, le Conseil général invitait l'administration à procéder à un essai de vente de la vieille église du Pont ; elle s'y est conformée, cet essai à eu lieu le 7 avril écoulé ; il n'eut pour résultat que cet immeuble est arrivé au prix de six mille cinquante francs.

L'administration trouve que ce chiffre n'est pas assez élevé, décide à la majorité de ses membres de proposer au Conseil Général de ne pas ratifier cette vente, estimant que cet immeuble doit atteindre un chiffre plus élevé.

Une commission est néanmoins menée pour valider les volontés du C.A.

Au Conseil Général du hameau du Pont,

Monsieur le Président et Messieurs,

La commission nommée pour étudier le préavis administratif concernant la ratification pour la vente de la vieille Eglise s'est réunie ce jour 23 mai au collège. Elle est composée de MM. :

Corthésy Ernest instituteur

Rochat Muma

Badertscher Adolphe

Et Mouquin Paul désigné comme rapporteur.

Mr. Numa Rochat empêché est remplacé par Mr. Paul Rochat menuisier, 1^{er} suppléant. Tous les membres sont présents. Mr. le rapporteur fait lecture du préavis administratif qui donne lieu à une discussion assez nourrie. La commission est unanime à vous proposer :

1o Admettre le Préavis administratif, soit de ne pas ratifier la vente de la vieille église pour le prix de six mille cinquante francs.

2o La Commission émet le vœu qu'il soit nommé une commission chargée de s'entourer de tous les renseignements possibles afin de savoir qu'il n'y aurait pas lieu d'aménager la vieille église et de faire des propositions sûres et fermes à ce sujet.

Pont, le 23 mai 1905 :

Paul Mouquin rap.

Procès-verbal du CA du 30 mai 1905 :

Sous date du 17 courant, une lettre de Mr. H. Rochat-golay au Pont offre au hameau le prix de frs. 7800.- pou acquisition de la vieille église, aux conditions de vent énoncées au mois d'avril dernier. En outre il demande que si l'administration veut la passer en mise publique, qu'elle ait lieu avant le 4 juin. Le Président est chargé de téléphoner demain matin à la feuille pour mettre l'avis de vente sur la feuille de cette semaine pour le samedi 3 juin prochain, dès

les 7 heures du soir ; aviser le notaire Guignard qu'il veuille bien s'y rencontrer et prévenir par lettre Edouard Rochat de cette offre, ainsi que sa famille vu l'absence du premier.

Procès-verbal du CA du 3 juin 1905 :

Le Conseil est réuni au complet à l'Hôtel de la truite afin de procéder à la vente de l'ancien temple du Pont.

Elle est adjugée à Mr. Henri Rochat-Golay seul amateur, sous réserve des ratifications légales pour le prix de l'offre qu'il en avait offert par lettre, soit frs 7800.-

L'administration décide de proposer au Conseil Général la ratification de cette offre, laquelle devra intervenir d'après les conditions avant le 20 courant.

Cette vente au final ne se fit pas, et donc le village du Pont garda sa vieille église.

On devait araser le clocher en 1907, selon une note de 1907, où l'on découvre les deux écritures suivantes :

Produit de la mise des pommes et des débris du clocher suivant détail au registre des mises de bois, 67,23

Produit de la vente d'un lot de bois provenant de la démolition du clocher, 17.50 frs¹.

Une église mutilée qui allait pourtant durer encore treize ans, le temps d'envisager la construction d'une salle des sociétés en lieu et place. La démolition interviendrait en 1920. En témoigne l'écriture suivante :

A plusieurs du Pont pour démolition de l'ancienne église, 54.-²

¹. Ces deux écritures extraites de NA5, comptes 1907, recettes diverses et casuelles. .

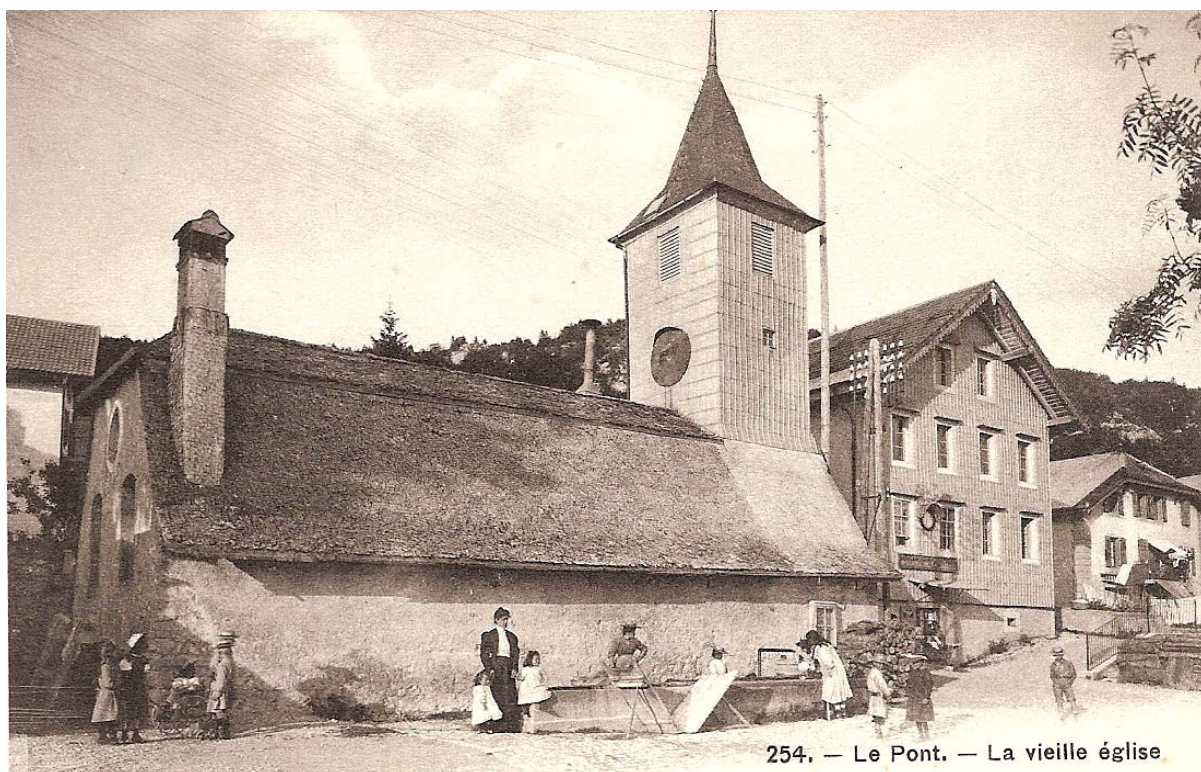
² NA5, comptes 1920, dépenses diverses et casuelles.



L'arrière du Pont photographié par Auguste Reymond. Presque à gauche, l'arrière de l'école et de l'église.



L'église du Pont vit sans le savoir ses dernières décennies à la garde des patineurs sur le lac de Joux.



Elle était belle quand même, la vieille église.



Deux églises sur une carte postale, ce n'est pas courant.



Malgré que ce soit une carte postale composée, celle-ci est pleine de charme.



Une église sans son clocher, ce n'est tout simplement plus une église !



Un bon siècle plus tard, c'est au tour du local des sociétés de veiller sur les patineurs.